

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2024

---

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU  
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE27

présenté par  
Mme Petel, rapporteure

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 44, après le mot :

« République »,

insérer le mot :

« autoproclamée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision. La République du Haut-Karabakh, devenue la République d'Artsakh en 2017, n'a été reconnue ni par la communauté internationale, ni par la France, ni par l'Arménie. Par la déclaration d'Alma-Ata du 21 décembre 1991, l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont d'ailleurs reconnu réciproquement leur intégrité et leur souveraineté territoriales.